



## REGLEMENTATION GENERALE 2023-2024 COMPETITIONS AURA

Cette réglementation vient en complément des Réglementations Fédérales.

Elle a pour but de préciser les modalités pratiques d'organisation sur les compétitions interdépartementales et régionales, voire inter-régionales sur notre territoire.

Le gestionnaire des compétitions sur les compétitions interdépartementales et régionales est le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique.

## ENGAGEMENTS ET FORFAITS EN COMPETITION

---

- Les gymnastes / équipes / ensembles / formations qualifiés pour une compétition inter-départementale ou régionale sont automatiquement engagés (si dans les quotas de qualification), à l'exception de certaines catégories à engagement direct (par exemple GAc/TR/TU) pour lesquelles les clubs concernés sont informés de la procédure à suivre.
- Attention : respecter les « Règles de Montées/Descentes » et les « Règles de Changements » des réglementations fédérales.
- Il appartient à chaque club de déclarer forfait en cas de non-participation, via l'interface EngaGym :
  - **Forfait déclaré avant la date de forclusion** : pas de droit d'engagement à régler, pas d'amende
  - **Forfait justifié après la date de forclusion** : droit d'engagement conservé, pas d'amende. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'établissement scolaire...)
  - **Forfait non déclaré ou déclaré après la date de forclusion et non justifié** : droit d'engagement conservé et application de l'amende en vigueur.

## ORDRES DE PASSAGE

---

Concernant les compétitions inter-départementales et régionales, les règles de gestion des ordres de passage pour les compétitions seront les suivants :

- **En GAM/GAF :**
  - Voir réglementation dans les Brochures Techniques CAURAG spécifiques GAM/GAF
  - Des demandes particulières peuvent être prises en compte. Celles-ci doivent être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage (email à adresser au [Responsable Compétitions](#)).
- **En AER / GAC / GR / TEAM/ TR / TU :**
  - Pour toutes les compétitions inter-départementales et régionales, la répartition des gymnastes est effectuée par tirage au sort en utilisant OrdoGym ou FFGComp.

## QUOTAS ET GESTION DES QUALIFICATIONS

---

Les quotas de qualification sont définis après la réalisation des engagements nominatifs.

Les ordres de passage inter-départementaux et régionaux devront se caler sur les horaires maximums suivants :

- **Samedi** : de 9h à 21h
- **Dimanche** : de 9h à 18h

## ENGAGEMENTS

---

- Les engagements pour les **Gyms/Juges/Entraîneurs/Dirigeant(1)** sur toutes les compétitions Interdépartementale et Régionale sont à réaliser via l'interface EngaGym, à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr).
  - Pour chaque niveau de compétition les engagements seront ouverts sur Engagym pendant des fenêtres définies pour chaque activité
  - A chaque club de contrôler les dates via « Informations de l'évènement » si besoin.

**Les clubs disposeront de ces délais pour bien vérifier et confirmer la participation de leurs gymnastes et juges. Ensuite les ordres de passages seront figés. Une fois passées les dates de forclusion, nous n'accepterons plus aucun engagement.**

- **Attention**, voir les directives concernant les certificats médicaux : <https://moncompte.ffgym.fr/Medical> et dans les BT Fédérales de chaque discipline.
- Toute modification de nom, de composition d'équipe ou de formation doit être réalisée en respectant les délais de forclusion.
- Tout engagement informatique incomplet d'un ensemble, d'une formation ou d'une équipe est considéré invalide et ne peut être pris en compte.
- Une date limite régionale est mise en place pour la réalisation des engagements nominatifs. Ces engagements sont à réaliser pour la première étape compétitive : de niveau départemental ou inter-départemental ou régional en fonction des catégories et des disciplines, ou à chaque compétition si format sélective. (voir tableau Date Butoir Engagements en dernière page)

## DECLARATION DES MODIFICATIONS DE COMPOSITION D'EQUIPE

---

- Jusqu'à 5 jours avant la compétition (le lundi inclus pour une compétition débutant le samedi), les modifications sont à réaliser via l'interface EngaGym à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) . Seules les modifications conformes à la réglementation et validées par le gestionnaire de compétition sont prises en compte.
- A moins de 5 jours de la compétition, seules les modifications liées à un remplacement de gymnaste pour raison médicale sont acceptées. Un certificat médical doit obligatoirement être fourni. La déclaration de modification et la transmission du justificatif doit se faire via le [Responsable Compétitions](#).

## MUSIQUE

---

- Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements doivent être transmises via l'interface DJGym à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr)
- Néanmoins, les clubs devront se rendre sur les compétitions avec une clé USB sur laquelle figure seulement les musiques des gymnastes engagé(-e)s sur la compétition en format MP3. **Merci de bien vouloir nommer les fichiers musicaux avec Catégorie, NOM, Prénom, CLUB.**

## DOSSIER DE COMPETITION

---

- Quel que soit le niveau de compétition, il est de la responsabilité des clubs de se procurer les informations sur les compétitions.
- Pour les compétitions inter-départementales, régionales, voire inter-régionales (si la compétition a lieu sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes), les informations sont disponibles sur la page Internet dédiée à l'événement (site [auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr](http://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr) puis onglet « Evénements »).
- Les informations sont réparties entre les différents onglets, les généralités dans « Informations pratiques » (dossier technique, documents COL, accès, billetterie, stationnement...) et les autres documents dans l'onglet « Informations sportives » (planning prévisionnel, ordres de passages, composition du jury...).

## PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT

---

- La confirmation définitive de participation à une compétition s'effectue par le paiement des engagements. **Cette confirmation se fait par l'interface EngaGym, avant la date de forclusion spécifique à chaque compétition.**
- Pour les compétitions inter-départementales ou régionales, le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique se réserve le droit d'interdire à une association :
  - La participation à une compétition pour laquelle les droits d'engagements ne sont pas réglés.
  - L'accès aux engagements ultérieurs tant qu'elle n'a pas régularisé sa situation.

## MODALITES DE PAIEMENT POUR LES COMPETITIONS INTER-DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

---

- **1ère possibilité - par virement bancaire** via votre banque.  
Indiquer dans l'ordre de virement la référence du bordereau de paiement (laquelle se situe à gauche du bordereau) ainsi que la ville où se situe la compétition et n'effectuer qu'un seul règlement par bordereau.
  - **Coordonnées bancaires Comité Auvergne-Rhône-Alpes :**

Banque :	CREDIT MUTUEL
Numéro de compte :	00020284101
Clé :	19
IBAN étranger :	FR76 1027 8073 6000 0202 8410 119
BIC :	CMCIFR2A
Domiciliation :	CCM LYON ETATS UNIS

- 2ème possibilité - par carte bancaire : méthode simple > directement via EngaGym : **ACCESSIBLE** seulement après fermeture de l'engagement nominatif pour l'instant.

Bienvenue dans EngaGym  
Version : 2.6.4

Accueil

J'accède via  
« Paiement des engagements »

Bienvenue dans EngaGym  
Version : 2.6.4

Accueil > Facturation

Facturation / Paiements

Critères de sélection

Discipline: --- Saison: 2020

Résultats

Date ▼	Niv.	Lieu	Libellé	Somme due	Somme acquittée	Imprimer	
22/02/2020 - 23/02/2020	R	AUVERGNE-RHONE-ALPES	BELLEGARDE	GAF-GAMINTERDEPT 01-73-74/INDIV PERF-PERF REG-FED A ET A1-EQU PERF REG GAM	153.00	0.00	Payer
14/12/2019 - 15/12/2019	D	AIN	GEX	GAM GAF DÉPARTEMENT EQUIPES PERF FED A	180.00	00.00	Payer
14/12/2019 - 15/12/2019	R	AUVERGNE-RHONE-ALPES	BOURGOIN-JALLIEU	GR/REGION AURA/CHPT REG/PERF-FED/INDIVIDUEL	242.00	00.00	Payer
07/12/2019 - 08/12/2019	R	AUVERGNE-RHONE-ALPES	VENISSIEUX	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	126.00	00.00	Payer

Je sélectionne l'évènement désiré et il devient orange.  
Je clique sur « payer »

## Facturation

GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL - VENISSIEUX - DU 07/12/2019 AU 08/12/2019

Type de catégorie	Catégorie	Individuels	Équipes	Ensembles / groupes	Équipes d'ensembles	Tarif	Somme due
Regionale 10-11 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18.00	18,00
Federale 12-13 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18.00	18,00
Regionale 12ans Gr	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	3				18.00	54,00
Federale 14-15 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	2				18.00	36,00

Je choisis « Carte bancaire »

Total: 126,00 €

CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT

Carte Bancaire
  Chèque
  Virement Interbancaire

## Facturation

GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL - VENISSIEUX - DU 07/12/2019 AU 08/12/2019

Type de catégorie	Catégorie	Individuels	Équipes	Ensembles / groupes	Équipes d'ensembles	Tarif	Somme due
Regionale 10-11 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18.00	18,00
Federale 12-13 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	1				18.00	18,00
Regionale 12ans Gr	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	3				18.00	54,00
Federale 14-15 ans GR	GR/REGION AURA/FINALITE REGIONALE INDIVIDUEL	2				18.00	36,00

Je choisis « Payer »

Total: 126,00 €

CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT

Carte Bancaire
  Chèque
  Virement Interbancaire

Option : Souhaitez-vous enregistrer une CB ou utiliser une CB déjà enregistrée ?

Enregistrer une CB



## DROITS D'ENGAGEMENT

Compétition à Finalité Régionale (Elite / Performance / Fédéral)	Inter-dép	Région	Compétition à Finalité Nationale (Elite / Performance / Fédéral)	Inter-dép	Région
Individuel	10€	18€	Individuel	17€	22€
Formation de 2 à 4 Synchro, duo, trio, quatuor	12€	22€	Formation de 2 à 4 Synchro, duo, trio, quatuor	22€	27€
Equipe/Ensemble et groupe de 5 et+	12€	22€	Equipe/Ensemble et groupe de 5 et+	32€	37€

Pour les compétitions inter-régionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, voir les divers Règlements Techniques Nationaux.

## DATES BUTOIRS ENGAGEMENTS

Discipline	Catégories	Date Butoir nominatifs Fixées par le CAURAG	Niveau compétition pour l'inscription
AER	Performance / Fédéral / Régional	Nominatif : 18/12/2023	Interdépartemental
GAC	Trophée Féd Performance / Elite	Nominatif : 07/01/2024 Prévi & Nominatif : voir dossier technique de la compétition	Inter-départemental Lettre fédérale / Région organisatrice
GAM	Individuels Perf Nat, région et Fédéral A Equipe Perf (sauf NA 12+), Perf Rég & Fédéral A Equipe NA 12+ Equipe Fédéral B	Nominatif : 07/01/2024 Nominatif : 07/01/2024 Nominatif : 07/01/2024 Nominatif : 07/01/2024	Départemental Départemental Inter-départemental ou Régional Départemental
GAF	Individuels Perf Nat, Perf Région, Féd A & Féd A1 Equipe Perf Nat, Perf Rég, Fédéral A & A1 Equipe NA 12+ Fédéral B	Nominatif : 07/01/2024 Nominatif : 07/01/2024 Nominatif : 07/01/2024 Nominatif : 07/01/2024	Départemental Départemental Inter-départemental ou Régional Départemental
GR	Individuel (sauf Open) Individuel & Ensemble Open (étape régionale) / Coupe AURA Ensemble Perf / TF / TR Equipe (sauf Equipe Nat 1 & 2) CF	Nominatif : 15/10/2023 Nominatif : voir doc technique de la compétition Nominatif : 15/02/2024 Nominatif : 15/02/2024 Nominatif : 15/02/2024	Départemental Régional Départemental Fédéral <b>et</b> Inter départemental <b>et</b> Régional Départemental <b>et</b> Régional
TEAM	Performance / Fédéral	18/12/2023	Inter-départemental
TR- TU	TU Fédérale	Prévi : alignement sur les dates fédérales de la S3IR TU Nominatif : alignement sur les dates fédérales de la S3IR TU S2 Nominatif : 12/02/2023	Régional : Sélective 1 TU AURA Régional
	TU Elite / Performance	Prévi & Nominatif : voir doc technique de la compétition	Lettre fédérale / Région organisatrice
	TR Elite / Performance / Fédérale	Prévi : fermeture 19 déc. Nominatif : 2 au 13 janv	Régional : Sélective 1 TR AURA
		Prévi : alignement sur les dates fédérales de la S3IR TU Nominatif : alignement sur les dates fédérales de la S3IR TU	Régional : Sélective 2 TR AURA
TR Elite / Performance	Prévi & Nominatif : voir doc technique de la compétition	Sélective 3 TR Sud-Est: Région Sud organisatrice	
	Prévi : fermeture 23 mars Nominatif : du 24 mars au 1 <sup>er</sup> avril	Sélective 4 TR Sud : Région AuRA organisatrice	
Grand Prix	GAc / TR / TU / Team : Toutes disciplines :	Prévi: du 11 au 18 mai Nominatif: du 18 mai au 3 juin	Régional